



Elections départementales 2015

Les dimanches 22 et 29 mars 2015, se sont déroulées les élections départementales sur l'ensemble du territoire français. A Plaisance, comme souvent, le taux de participation a été supérieur à la moyenne nationale et l'une des meilleures du Département. Nous tenons à remercier l'ensemble des électeurs, les élus qui ont assuré la tenue du bureau de vote et les scrutateurs venus participer aux opérations de dépouillement. Rendez-vous en décembre 2015 pour les élections régionales.



Le bureau de vote et les très studieuses opérations de dépouillement à Plaisance

1er tour

Participation	Nombre	% Inscrits	% Votants
PLAISANCE			
Inscrits	350		
Abstentions	146	41.71	
Votants	204	58.29	
Blancs	0	0.00	0.00
Nuls	5	1.43	2.45
Exprimés	199	56.86	97.55

2d tour

Participation	Nombre	% Inscrits	% Votants
PLAISANCE			
Inscrits	350		
Abstentions	122	34.86	
Votants	228	65.14	
Blancs	6	1.71	2.63
Nuls	3	0.86	1.32
Exprimés	119	62.57	96.05

Les résultats sont affichés en page 2

Résultats pour Plaisance et le canton Sud Bergeracois

**1er
Tour**

Binômes de candidats	Nuances	% Exprimés PLAISANCE	% Exprimés canton Sud Bergeracois
Mme Sylvie CHEVALLIER M. Henri DELAGE	BC-SOC	36,68 %	* 33,56 %
Mme Christelle BREJON M. Jean-Pierre DELBOS	BC-FN	30,15 %	* 28,82 %
M. Maurice BARDET Mme Oriane LATOURTE	BC-UMP	20,60 %	* 23,05 %
Mme Mathilde BACHE M. Thierry BAUDRY	BC-VEC	7,04 %	8,80 %
M. Francis ALVAREZ Mme Maurine ARQUEY	BC-FG	5,53 %	5,77 %

*** Qualifiés pour le second tour**

**2d
Tour**

Binômes de candidats	Nuances	% Exprimés PLAISANCE	% Exprimés canton Sud Bergeracois
Mme Sylvie CHEVALLIER M. Henri DELAGE	BC-SOC	48,40 %	44.77 (Elus) %
Mme Christelle BREJON M. Jean-Pierre DELBOS	BC-FN	29,68 %	28.37 %
M. Maurice BARDET Mme Oriane LATOURTE	BC-UMP	21,92 %	26.87 %

Résultats définitifs pour le département de Dordogne

Binômes de candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Nb Sièges
Binôme du Parti communiste français	5 422	1,74 %	3,20 %	2
Binôme du Parti Socialiste	78 126	25,11 %	46,14 %	34
Binôme Union de la Gauche	4 134	1,33 %	2,44 %	2
Binôme Union Démocrates et Indépendants	2 143	0,69 %	1,27 %	2
Binôme Union pour un Mouvement Populaire	10 640	3,42 %	6,28 %	2
Binôme Union de la Droite	27 711	8,91 %	16,37 %	4
Binôme Divers droite	20 496	6,59 %	12,11 %	4
Binôme Front National	20 644	6,64 %	12,19 %	0

L'élection de Président du conseil départemental s'effectuera jeudi 2 avril 2015



Mise en place des alertes SMS en Dordogne

Désormais, les commerçants, artisans, agriculteurs peuvent être prévenus dès qu'un délit est commis. Zoom sur ce nouveau dispositif :

Le protocole « Prévention entreprises 24 », mis en place en février, repose sur le principe d'une diffusion rapide d'alerte SMS permettant d'éviter la répétition des faits. Il contribue ainsi à la sécurité des entreprises et commerces de proximité en permettant à leurs responsables de prendre des mesures de prévention utiles et adaptées à une situation particulière. Il permet également de mieux lutter contre le sentiment d'isolement des petits commerces qui sont généralement démunis face à une attaque.

L'alerte SMS concerne tous les adhérents des trois chambres consulaires : Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et de l'Industrie et Chambre de Métiers et de l'Artisanat. L'adhésion au dispositif est entièrement gratuite mais nécessite une inscription sur internet <http://www.prevention-entreprises24.fr/>. Les envois de SMS sont également gratuits pour tous les adhérents. La Chambre consulaire fournit à chaque adhérent une vitrophanie et un autocollant afin de communiquer à ses clients son appartenance au réseau « PRÉVENTION ENTREPRISES 24 ». L'apposition de cet autocollant sur un commerce, un hangar agricole ou une entreprise a bien évidemment un effet dissuasif pour les délinquants.

Concrètement, si un agriculteur, un commerçant ou une entreprise est victime d'un vol ou d'une escroquerie, il compose le 17 en précisant succinctement les faits constatés, le lieu de commission et les renseignements connus sur le ou les auteurs. Un SMS de vigilance sera alors diffusé par le CORG* aux adhérents travaillant à proximité ou à ceux ayant le même type de commerce ou d'entreprise.

Vous trouverez sur le site FACEBOOK du groupement de gendarmerie départementale de la Dordogne de nombreuses autres informations complémentaires sur ce dispositif ainsi que sur de multiples autres sujets liés à votre sécurité.

* **CORG: Centre Opérationnel et de Renseignements de la Gendarmerie.**

Repas de chasse à Plaisance

Le repas de chasse du groupement cynégétique de Plaisance aura lieu le **dimanche 26 avril 2015** à 12h salle des fêtes de Plaisance. Un apéritif sera servi avant le repas.

Prix 17€, gratuit pour les enfants jusqu'à 10 ans.

Pensez à apporter vos couverts.

Pour vous inscrire:

M. Patrick MAZAME: 06 10 67 67 35

M. Alain PRADEAU: 06 02 18 57 39

M. Philippe GRILHE: 06 16 72 13 42

Local commercial Plaisance

Le local commercial situé à l'angle de la N21 et de la D15 côté Issigeac est loué à partir du 1er avril 2015.

« *Rustique Chic* », boutique de rénovation de meubles et de fabrication d'accessoires de maison, vous attend.

Nous leur adressons tous nos vœux de réussite.

Vide-armoire Issigeac

L'amicale laïque et la coopérative scolaire organisent le vide-armoire du printemps, le **dimanche 12 avril** de 9h00 à 17h00 place du château et sous chapiteau.

Déchèterie horaires d'été

A compter du **15 avril 2015**, les horaires d'ouverture de la déchèterie d'Issigeac seront les suivants:

lundi et mardi : 9h-12h et 14h-18h

mercredi : 9h-12h

vendredi : 14h-18h

samedi : 9h-12h, 14h-18h.

Fermé le jeudi et dimanche.

Retrouvez le règlement et les horaires des déchèteries sur: <http://www.smbgd.com/>